



La Com'maire

Bulletin municipal de Mailhac



L'édito du maire

Nous voilà en 2019 dans une situation où notre pays se trouve bouleversé par des manifestations récurrentes et des grèves en cascades. Dans ce contexte, votre commune continue d'avancer, prudemment, mais efficacement.

Nous venons par exemple de recevoir en mairie notre nouveau percepteur, M. Loustaunau, basé à Narbonne suite à la fermeture de la perception de Ginestas le 31 décembre dernier. Cette rencontre très instructive nous a permis d'aborder tous les points délicats auxquels nous devons faire face : que ce soit sur la gestion financière de la commune, le choix de nos investissements ou encore l'évolution des financements d'État.

Je tiens à remercier M. Loustaunau pour son écoute et ses conseils : nous sommes en train de vivre un véritable bouleversement concernant le fonctionnement de la mairie et il était important de provoquer cette réunion.

Concernant les travaux communaux, l'effacement des réseaux du Pont Neuf va débiter rapidement. Votre équipe municipale est en train de préparer les investissements 2019, mais nous sommes en attente de connaître le solde 2018 et les dotations de l'État pour finaliser le nouveau budget.

Gérard Schivardi

Vers un club des aînés ? Rendez-vous le 20 février !

Dans le sillage de l'atelier mémoire qui réunit depuis 5 ans des aînés de Mailhac et de Pouzols, et suite à plusieurs demandes entendues lors des vœux du conseil, la municipalité prend l'initiative : elle donne rendez-vous le **mercredi 20 février à 17h30 en mairie** aux personnes (**dès 60 ans**) intéressées par la création d'un club d'activité pour les séniors.

L'idée ? Se compter pour savoir si le projet est viable, partager les idées et envies, et bénéficier du retour d'expérience d'aînés fréquentant les clubs voisins.

Et ensuite ? Vous accompagner dans la création d'une association dédiée, indépendante.

La fibre arrive sur Mailhac

C'est la belle nouvelle reçue en janvier en mairie. Dans le cadre du déploiement public départemental du **réseau numérique très haut débit**, la fibre sera installée à Mailhac dans les mois à venir. Ce projet est porté par le Département et le SYADEN.

Conseil municipal

Le mardi 19 février à 21h en mairie.

Retour en images sur le début d'année

11 et 12 janvier : La fête locale organisée par le Comité des fêtes a été l'occasion d'étreindre la salle des fêtes rénovée.

Les projets 2019 du Comité ? Marché de printemps, repas du 14 juillet et primeur. A vos agendas ! *Rens.: 06.81.68.41.16.*



23 janvier : Les Amis des Livres ont partagé leur plaisir de compter en 2018, 35 adhérents adultes, 22 enfants (hors scolaires), 772 livres prêtés à 341 visiteurs. Et en bonus : 1 jeune bénévole qui a rejoint l'équipe, **Mathias Cassina** !

Et pour 2019 ? Le bureau prévoit : un concert du Cœur des hommes (15 mars), une randonnée lecture (juin), un vide-greniers (août), une bourse aux livres et BD (septembre), Fêtes de la courge (octobre) et une soirée Halloween. *Rens. : 06.72.10.96.86.*

24 janvier : Le Photo Club Mailhacois a feuilleté l'album de ses animations 2018 lors de son assemblée générale, avant d'entamer celui de 2019 avec au programme : une expo Street Art à l'Espace Gibert de Lézignan avec Canet d'Aude (15 mars-13 avril), son **expo annuelle à Mailhac les 20, 21 et 22 avril**, suivie d'une autre expo sur la vigne à l'Abbaye de Saint-Hilaire (mai). *Rens.: 06.80.87.20.48.*



Camins recherche !

L'association Camins recherche **un périodique paru dans les années 60'** et qui concernait l'actualité de 3 villages : sur **Mailhac, Pouzols et Sainte-Valière**. On y retrouvait l'état civil et militaire (guerre d'Algérie) et quelques articles signés de M. De Fournas et de Jean et Odette Taffanel. Imprimé en jaune, rose, voire bleu et vert, ce périodique comprenait **30 pages** (21X12 env.) et aurait été diffusé par un même curé. Camins a retrouvé les 20 premiers numéros et il y en aurait 35 au total : l'occasion de faire un tour dans **vos archives pour aider l'association ?**

12 février : Le court métrage réalisé sur l'atelier mémoire de Mailhac (animé depuis 5 ans par Maud Caratelli) a été projeté à Poitiers, dans le cadre du festival « Filmer le travail ». Le film avait terminé 11^e sur 130 lors du concours « Filme ton quartier » organisé par France Télévisions.



Nounous

La commune grandit et la mairie enregistre de nouvelles demandes concernant la garde d'enfants en bas âge. Les assistantes maternelles exerçant sur Mailhac sont invitées à se faire connaître en mairie. En attendant, les familles peuvent contacter le **Relais d'assistantes maternelles** (04.68.27.59.89) ou la **Maison des Assistantes Maternelles** (04.68.93.67.49).

Encombrants

Le ramassage gratuit est désormais réservé aux publics en difficultés (sans voiture, mobilité réduite...) sur simple appel en mairie. **Pour les autres ?** Vous pouvez déposer vos encombrants gratuitement à la déchetterie de Mirepeisseit et vos gravats à Minervoys Recyclage (payant) à Mailhac.

L'ancien garde champêtre s'en est allé

Louis Escudéro est décédé le 6 février à l'âge de 86 ans à la maison de retraite de La Redorte. Louis a été le garde-champêtre du village de 1962 à fin 1992. Marié à Marina (décédée en 2007), il a résidé au-dessus de l'actuelle mairie et avait 3 enfants – Alain, Chantal et Véronique – et 5 petits-enfants – Gwenaël, Emilie, Audrey, Emeline et Thibault –. Il a été inhumé à Mailhac. Toutes nos condoléances à sa famille.

2019 : une année plus calme en investissements



Les vœux du conseil municipal ont réuni une centaine de personnes sur la soirée, dont de nombreux nouveaux habitants (bienvenue !).

2018, année de chantiers

Au nom du conseil, le maire a retracé les temps forts de 2018, via notamment plusieurs chantiers qui ont modifié le profil du village : la démolition de la maison Valdès et la création d'un parking dans le centre historique, la réalisation d'un 2^e cimetière route de Pouzols, la réfection (longue) de l'intérieur de l'église, la réhabilitation du chemin du Pech, l'abattage de 3 platanes au portail du Midi, ou encore le rafraîchissement de la salle des fêtes.

Enfouissement des lignes : la suite en 2019

La 2^e tranche de l'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques aura lieu ce printemps. Ce chantier porté par le SYADEN inclut la modernisation de l'éclairage public (nouveaux candélabres avec ampoules LED).

Côtés investissements, 2019 s'annonce comme une année plus calme : les commissions étudient les projets et leurs coûts qui seront mis au vote du budget.

Le maire a conclu son discours en saluant **le travail des agents et l'investissement des associations** qui ont pris leur mal en patience durant les 6 mois d'immobilisation de la salle des fêtes. Merci !

Vers un policier municipal ?

Le conseil municipal a reçu une proposition de la commune de Sainte-Valière : l'embauche d'un policier municipal dont la mission et le salaire seraient partagés sur plusieurs communes. Vos élus étudient les besoins de Mailhac, les apports éventuels de ce projet et sa faisabilité financière et technique. Le tout en lien avec les autres villages impliqués (Pouzols, Ventenac et Bize). Une réponse sera donnée dans les prochaines semaines : nous vous tiendrons informés.

19 février : distribution de LEDs !

LE GRAND NARBONNE VOUS OFFRE
VOS **AMPOULES LED**



LE MARDI 19 FÉVRIER 2019
DE 14H À 17H

Dans le cadre de la démarche « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », le Grand Narbonne distribue des **kits de 2 ampoules LED** aux foyers les plus modestes pour les aider à réaliser des

économies sur leur consommation et leur facture d'électricité. Une permanence aura lieu **en mairie, le mardi 19 février** de 14h à 17h.

Les conditions pour en bénéficier ?

Il vous faut être propriétaire occupant, copropriétaire ou locataire, venir muni de la copie de votre dernier avis d'imposition et avoir un revenu fiscal inférieur au **plafond 2019 de l'ANAH** :

18 960 € pour 1 personne, 27 729 € pour 2 personnes, 38 958 € pour 4 personnes.

Les citations du trimestre

« Le pouvoir tend à corrompre et le pouvoir absolu corrompt absolument » – **Lord Acton**

« L'oubli de ses propres fautes est la plus sûre des absolutions » – **Conrad Adenauer**

15 mars : le Coeur des hommes est de retour

Le retour des beaux jours rime avec **Printemps des poètes** sur Mailhac. Comme l'an dernier, Les Amis des Livres vont faire fleurir les **poèmes** le long des rues, proposer un atelier d'écriture et vous inviter à se retrouver lors d'une soirée de **chansons & photos**. Le Cœur des Hommes en Corbières – qui avait fait salle comble en 2013 – revient sur Mailhac le **vendredi 15 mars à 21h !**



Son univers ? **20 chanteurs à capella**, des textes sur le vin, l'amour, la beauté... la vie !
Entrée : 6 euros (concert + verre de l'amitié et gourmandises). Ouverture des portes à 20h30.

Loto de Parenfants ce dimanche 17 février !

Rendez-vous à la salle des fêtes de Pouzols, à **15h** : loto, buvette et goûter au profit de l'association des parents d'élèves de Mailhac-

Inondations et don de fournitures

Fin 2018, via une ancienne habitante de Mailhac, notre commune a reçu 10 cartons de fournitures scolaires offertes par le collège Paul-Cezanne de Montrabet (31). Un don généreux que Mailhac a aussitôt transmis à l'école de Puichéric, touchée lors des inondations.

Toutou et son sac

Après plusieurs mois d'amélioration (merci !), la commune observe le retour des déjections de chiens dans les rues et sur le chemin de l'école. Pour rappel : les propriétaires de chiens ont à leur disposition des sacs dédiés au ramassage de ces déjections qu'il leur suffit de glisser dans une poubelle. Un geste simple pour le bien-être de tous. On se remobilise ?

Mentions légales

Bulletin municipal de la commune de Mailhac.
Responsable de publication : Schivardi G. Réal : commission communication. Impression : 270 ex., en mairie, av. Pont-Neuf 11120 Mailhac.
Rens.: 04.68.46.13.13. / www.mairie-mailhac.fr